

Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DPF028B

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs du notariat n'ayant ou ayant peu de pratique en la matière

NIVEAU

 Initiation

DURÉE

 1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du

rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Premiers pas en droit des successions et en DIP

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Constituer et rédiger un dossier simple de succession
- Acquérir les réflexes d'interrogation en DIP

CONTENU

RÈGLEMENT D'UNE SUCCESSION SIMPLE

- Rappels en matière de dévolution successorale
- Méthodologie de base pour régler une succession
 - Type de questions à poser
 - Formalités à accomplir
 - Type d'actes à rédiger
 - Pièges à éviter
- Bases fiscales

DIP

- Méthodologie
 - Régimes matrimoniaux
 - Successions internationales